

## **Les obsèques catholiques**

*Paroisse Saint-Thomas de Rochebrune*

L'Église, comme le Christ, souhaite accueillir *tous les hommes* à tout instant de leur vie ; et parmi les circonstances de la vie, il y a aussi la mort. Nous éprouvons une très grande détresse à la disparition d'un proche ; en outre, nous ressentons un sentiment d'injustice lorsque le décès est inattendu ou touche quelqu'un de jeune.

Dans ces situations de peine et d'épreuve, nos paroisses proposent à tous ceux qui le désirent la célébration des obsèques chrétiennes. Cette célébration se déroule dans une église, où toute la communauté chrétienne est symboliquement présente à travers la famille et les amis du défunt. L'église est un lieu de prière chrétienne, mais elle est *toujours ouverte à tous*, chrétiens et non-chrétiens, croyants et non-croyants.

Une célébration d'obsèques est conduite soit par un prêtre ou un diacre, soit par des membres de l'équipe d'accompagnement de la paroisse. Ils accomplissent cette mission au nom de l'Église, par désir d'effectuer un service d'écoute, d'accompagnement, et d'être témoins de l'Espérance du Christ.

L'équipe est composée de bénévoles dévoués (qui ne reçoivent évidemment aucun salaire). Ce service paroissial leur prend souvent un temps considérable ; il convient de respecter ce dévouement en dialoguant avec bienveillance.

### ***La célébration***

Les obsèques sont un moment de souvenir et de prière. Pour commencer, nous nous souvenons brièvement de la personne du défunt, de sa vie, de ses relations, de son caractère. Toutefois, *cette célébration n'est pas d'abord un hommage au défunt*. Nous ne pouvons en rester là, car le Christ nous invite à la Résurrection et à l'éternité. C'est pour cela que la célébration comporte nécessairement une écoute de la Parole de Jésus-Christ, qui nous dit : « *Je suis la Résurrection et la Vie* ».

Les obsèques chrétiennes rappellent que le défunt, par son *baptême*, était déjà entré dans la Résurrection : c'est pourquoi en principe (sauf cas particuliers) seuls les défunts baptisés peuvent être accompagnés dans une église pour des funérailles.

Une célébration d'obsèques, comme toute célébration, doit demeurer un temps de prière. Certaines choses sont possibles, d'autres ne sont pas recommandées : en particulier, le choix des *musiques* doit demeurer lié à la dimension de la prière. En ce domaine, l'équipe d'accompagnement doit être écoutée.

Si l'on souhaite entendre des musiques (par exemple des chansons) que le défunt appréciait, il vaudra mieux réserver cette écoute pour un temps familial hors de l'église.

Enfin, sur le plan matériel, une paroisse ne vit que des dons des chrétiens (chauffage, éclairage, frais divers) : à l'occasion des obsèques, il est demandé à la famille de participer à cette vie matérielle au moyen d'une offrande. Une enveloppe sera remise par l'équipe dans ce but.

**« Si notre famille est en accord avec ce qui est décrit ci-dessus,  
nous pouvons vivre ce temps d'obsèques à l'église. »**